



COMPTE RENDU DES CAPL n°2 et n°3 de MOUVEMENT LOCAL (24 mai et 7 juin 2018)

Suite aux CAPN qui ont entériné au niveau national les mouvements de mutation, deux CAPL de mouvement local se sont déjà tenues afin d'examiner les vœux exprimés par les agents **administratifs** qui ont obtenu la résidence de CLERMONT-FERRAND. En effet, ces agents ont la possibilité de choisir, en fonction des postes vacants, **soit la DISI Pays du Centre siège, soit l'ESI Clermont Ferrand.**

A cette liste se rajoutent éventuellement les vœux des agents travaillant déjà dans ces structures et qui souhaitent à titre personnel changer d'établissement.

Rappel : depuis la fusion des ESI Guichard et Parlette, les personnels ayant une qualification informatique sont directement affectés à l'ESI Clermont-Fd par la CAPN.

A partir des documents fournis par l'administration (situation des emplois/effectifs avant et après mouvement, départ en retraite et projet du mouvement local), l'objectif de la CAPL est de valider ou non l'affectation locale (DISI Siège ou ESI Clermont) des agents en fonction de leurs vœux et des postes vacants.

En outre, suite à une demande des élus CGT, une fiche de vœux doit être proposée par le Directeur de chaque ESI à l'ensemble des agents qui désirent changer de **service** à l'intérieur de leur établissement au 1^{er} septembre. Ces demandes sont gérées par le Directeur de l'ESI lui-même.

Les débats des 2 CAPL ont débuté par la lecture de la déclaration liminaire (cf annexe) relative à la future réorganisation des DISI et leur passage de 9 à 7 au 1^{er} septembre 2019.

Le président a répondu que l'objectif du SSI est double :

- * effectuer un ré-équilibre des DISI en terme d'effectifs et en nombre d'ESI dans chaque DISI.

- * faire correspondre la compétence des DISI avec le périmètre des délégations interrégionales. **Pourquoi 7 DISI alors qu'il existe 8 délégations ?**

Il y aura un maintien au-delà du 1^{er} septembre 2019 d'une antenne RH sur le site de Clermont-Fd (comme celle de Nevers à la création de la DISI) mais la pérennité de ce service est aujourd'hui totalement inconnue. Dixit le président, seulement 5 personnes seraient directement impactées par cette restructuration. Les autres ne sont plus là pour très longtemps car soit ils auront déposé un dossier de retraite, soit ils seront repositionnés à l'ESI.

La CGT a souligné que la situation de ces 5 agents ne serait pas forcément très confortable. Des garanties devraient leur être accordées, **mais de quel niveau ?**

Concernant les élections professionnelles à la DISI Pays du Centre, elles auront bien lieu au mois de décembre 2018. Le vote sera électronique.

De nouvelles devront se tenir dans les DISI après les restructurations. Les modalités ne sont pas connues actuellement.

A noter qu'un comité technique de réseau devrait être convoqué le 3 juillet. **Le sujet des DISI sera-t-il à l'ordre du jour ?**

Synthèse des 3 mouvements locaux pour le 1er septembre 2018:

Nom	Grade / Qualif	Affectation nationale	Affectation locale
FERRIER Myriam	C/Administratif	Résidence Clermont Ferrand	DISI PdC Siège
FRANCOIS Cedric	C/Administratif	Résidence Clermont Ferrand	ESI Clermont
GUILLOIN Corinne	C/Administratif	Résidence Clermont Ferrand	ESI Clermont
NOT Cecile	C/Administratif	Résidence Clermont Ferrand	ESI Clermont
MARCHAND Melody	C/Administratif	Résidence Clermont Ferrand	DISI PdC Siège
BRU Genevieve	B/Administratif	Résidence Clermont Ferrand	ESI Clermont
IROLLA Nadine	B/Administratif	Résidence Clermont-Ferrand	ESI Clermont
BOULE Vincent	B/Administratif	ESI Nevers	ESI Nevers

Concernant le mouvement des cadres C :

- suite à la CAPN, un agent C/PAU est affecté à l'ESI Clermont
- à l'ESI Clermont, 4 postes C/Administratif et 4 postes C/PAU restent vacants
- à l'ESI Nevers, 2 postes C/PAU et 1 poste C/Dactylo restent vacants
- à l'ESI Limoges, 1 poste C/PAU est encore vacant

La CGT a voté contre car un agent s'est vu refuser sa demande de changement d'établissement et que des postes sont toujours vacants

Concernant le mouvement des cadres B :

- tous les postes B/Administratif sont comblés suite à l'arrivée d'un agent à l'ESI Nevers et 2 à l'ESI Clermont
- le poste de B/PAU à la CID43 vacant depuis un départ en retraite début 2018 est pourvu
- suite à la CAPN, 2 B/Programmeur ont été affectés à l'ESI Clermont.
- suite au mouvement et en tenant compte des départs en retraite, 1, 2 et 5 postes de programmeur sont encore vacants respectivement à Limoges, Nevers et Clermont
- un poste de B/PSE est vacant à l'ESI Clermont
- suite au départ en retraite d'un B/PAU, le SIL de l'ESI Clermont ne compte plus que 3 agents
- **La CGT s'est abstenue car des postes restent encore vacants**

Concernant le mouvement des cadres A:

- dans le respect du dialogue social et tout particulièrement du travail des capistes nationaux, **la CAPL n°1 initialement programmée pendant la tenue de la CAPN a été repoussée à la demande des élus locaux.**
- suite à la CAPN, 2 A/PSE arrivent à l'ESI Clermont pour compenser 2 départs en retraite

Les élus CGT : S. MARCEL (Nevers), L. CHOMETTE(Clermont), G. CHOMETTE (Clermont), L. VERMANDE (Clermont), JP. PEULSON (Clermont), C. RISCH (Clermont).